

1 SURVEILLANT DE BAIGNADE

La commune de Noyant-Villages recherche un surveillant de baignade pour la piscine municipale de Noyant. Sous l'autorité du maître-nageur de la commune nouvelle de Noyant-Villages l'agent devra assurer la surveillance des bassins et la sécurité des usagers.

Date prévue du recrutement : 04/07/2026, possibilité de commencer dès le 03/06/2026 pour les mercredis après-midi et samedis

Poste : Non-Permanent

Type de recrutement : Contractuel sur accroissement saisonnier

Salaire indicatif : Grille des Opérateurs des APS + régime indemnitaire en fonction de l'expérience et des diplômes

Temps de travail : 35/35^{ème} (ou 27.5/35^{ème} si début de contrat le 03/06/2026)

MISSIONS

Vous arrivez pour la période estivale à la piscine municipale non-couverte afin d'assurer les missions suivantes :

- Assurer la surveillance des bassins et la sécurité des usagers dans le respect du POSS
- Vérifier le bon état des équipements de secours
- Appliquer et faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, le règlement intérieur
- Porter assistance aux baigneurs en difficulté et assurer les premiers secours
- Veiller à la propreté et à l'hygiène générale de la plage et du bassin
- Participer à l'entretien général de l'établissement
- Mettre en œuvre les procédures d'ouverture et de fermeture des équipements.

PROFIL

- Titulaire du B.N.S.S.A.
- Être à jour du recyclage PSE 1
- Connaître et appliquer le POSS
- Rigueur, dynamisme, disponibilité et qualités relationnelles

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Du 03/06/2026 au 03/07/2026 (si possible) : Travail les mercredis de 15h00 à 19h00 et les samedis de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
- Du 04/07/2026 au 30/08/2026 : Travail du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 y compris les jours fériés – Amplitude variable en fonction des nécessités de service et de la météo
- Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille des Opérateurs des APS + régime indemnitaire + ICCP + Indemnité horaire de travail dimanche/jour férié
- Possibilité de logement

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

rh@noyant-villages.fr